



## Avertissement



A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2022 l'inscription aux formations proposées dans notre catalogue de Formation continue **se fera exclusivement en ligne sur notre portail**. Plus aucune fiche de candidature « papier » ne sera acceptée.

[Lien pour accéder à notre portail.](#)

L'offre nationale est accessible à tous les agents du Ministère.

Sur le portail vous pouvez également trouver des sessions organisées au titre des plans régionaux de formation métier. Pour ces sessions vous ne pouvez vous inscrire que pour les formations proposées par votre région.

Pour accéder aux formations il faut cliquer sur « Nos formations »

The screenshot shows the INTEFP portal website. The main navigation menu is open, displaying various thematic categories such as Agriculture, Décision IT, Dialogue social, Encadrement, Droit du travail, Gestes professionnels, Mobilité, Outils juridiques de l'IT, Renseignements, Santé et sécurité au travail, Travail illégal, Action territoriale, Formation professionnelle, Insertion, Mutations économiques, Gestion des financements européens, Transports, and Environnement professionnel. A red arrow points to the 'Nos Formations' link in the top right corner. Below the navigation menu, there is a banner with the text 'Les inscriptions sont ouvertes' and an illustration of a person writing on a screen.

Les formations sont regroupées par entrée thématique : par exemple Agriculture, Décision IT, Dialogue social, Encadrement.....

Vous pouvez sélectionner une Thématique.

Pour visualiser l'ensemble des thématiques il faut cliquer sur Nos Formations SANS choisir de thématique

Vous pouvez ensuite circonscrire vos critères en cliquant sur **Affiner votre recherche**





[Affiner votre recherche](#)

Lieu  Période  Au

Famille

Cela vous permet de choisir un lieu en priorité (Marcy, CIF) ou une modalité pédagogique particulière (A distance, E learning)

Toutes les formations se rattachant à la thématique choisie s'affichent.

Par exemple ci-dessous les formations sur la thématique Insertion

Insertion (5 résultats)

<p><b>Analyse économique et financière des structures à vocation d'insertion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le cadre légal.</li> <li>La responsabilité civile et pénale de l'association et de ses dirigeants.</li> </ul>	24,00 Heures, 4,00 Jours		E-learning ou programmation à venir
<p><b>Fonds d'inclusion dans l'emploi – IAE</b></p> <p>Les dispositifs IAE et PEC dans le contexte des politiques de l'emploi. Financement de l'IAE et de la formation des salariés en insertion</p>		NANTES	A partir du 04/04/2022
<p><b>IAE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les dispositifs de l'IAE.</li> </ul>	15,00 Heures, 2,50 Jours	BORDEAUX... 1 autre ville	A partir du 03/05/2022
<p><b>Politique emploi des TH</b></p> <p>Le pilotage des politiques d'emploi en faveur des personnes handicapées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les modalités de financement : la convention pluriennale pour l'emploi des</li> </ul>	12,00 Heures, 2,00 Jours	LA PLAINE ST DENIS	A partir du 16/05/2022
<p><b>Rénovation des modalités de conventionnement et de financement des ent...</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation du nouveau cadre juridique inscrit dans la loi du 5/9/2018.</li> <li>Présentation du nouveau régime de financement : Analyse du financement des</li> </ul>	15,00 Heures, 2,50 Jours	LILLE... 1 autre ville	A partir du 27/06/2022

En cliquant sur la formation souhaitée vous pouvez prendre connaissance du descriptif détaillé de la formation : Objectifs de formation, modalités pédagogiques, contenus, pré requis, public visé...



## Fonds d'inclusion dans l'emploi - IAE

Accueil > Votre recherche



### Description de la formation

#### \*Contexte

L'INTEFP, en lien avec la DGEFP, propose une formation pour donner aux services les outils nécessaires au pilotage et à l'ingénierie des contrats aidés.  
En 2013, la formation inclut l'ingénierie des emplois d'avenir.

Descriptif

Modalités

Pour qui?

En savoir +

#### \*Objectifs de formation

Maîtriser les fonctions principales du pilotage de la politique des contrats aidés : information des employeurs, pilotage du réseau des prescripteurs, suivi physico-financier du dispositif...

#### \*Objectifs pédagogiques

-Situer le contexte et le cadre réglementaire dans lequel intervient la politique des contrats aidés y compris

Bienvenue sur le portail INTEFP

#### Détail

Référence : ECUIIAE  
Créé le 01/10/2021  
Dernière modification le 03/01/2022

#### Contact

#### 1 session programmée

P\_NTS\_Contrats aidés  
NANTES  
04/04/2022, 05/04/2022



[Se pré-inscrire](#)

Date limite d'inscription : 21/02/2022

#### Télécharger

Aucun document



Si vous voulez vous inscrire à la session programmée cliquer sur

[Se pré-inscrire](#)

Vous êtes alors dirigé vers le portail d'inscription qui vous permet de vous inscrire en tant que stagiaire à l'action de formation.

## Identification

Accueil > Gestion du compte > Identification

Vous avez un compte

Identifiant

Mot de passe

Rester connecté

[Se connecter](#) > [Mot de passe perdu ?](#)

Vous n'êtes pas encore utilisateur.

Si vous n'avez pas encore un compte d'accès, vous pouvez en créer un en cliquant ici : > [Créer un compte](#)



La plupart des agents du Ministère du Travail qui sont venus se former à l'institut depuis 2016 sont déjà référencés dans notre base.

Si vous avez suivi des formations à l'INTEFP **depuis 2017** alors vous possédez un compte. Vous pouvez y accéder en renseignant Votre Identifiant et Mot de passe

- L'Identifiant est votre **prenom.nom**
- Le mot par défaut est **Intefp2021\***

Pour le mot de passe vous pourrez le personnaliser ultérieurement en vous rendant sur votre compte utilisateur. Bien veiller à le conserver. A défaut vous pourrez toujours faire Mot de passe perdu.

**Il vous est également recommandé de vérifier les informations contenues dans votre profil (adresse, mail, structure) et de les modifier si nécessaire.**

Si vous n'êtes pas identifié dans notre base alors vous devez **Créer un compte**. **Un formulaire s'ouvre. Vous devez en remplir obligatoirement tous les champs.**

L'inscription à un stage se fait ensuite en quelques clics :



## Inscription en ligne à une formation



En quelques étapes, vous allez pouvoir vous pré-inscrire à la formation sélectionnée. Après validation, vous recevrez un mail de prise en compte de votre demande. Cette dernière sera soumise à la validation de votre supérieur hiérarchique. Vous pourrez retrouver le suivi de vos inscriptions dans le menu « Mon Compte / Inscription ».

Le(s) participant(s) sélectionné(s)

<input type="checkbox"/>	[REDACTED]	Resp. hiér...	<input type="text"/>	
		Resp. for...	<input type="text"/>	

Vous devez alors

- Cocher la case à côté de votre nom
- Saisir manuellement deux adresses :
  - l'adresse mail de votre responsable hiérarchique
  - **Pour les agents des DREETS/DDETS l'adresse mail fonctionnelle de votre service régional de formation.**


**MERCI D'ETRE VIGILANT EN ORTHOGRAPHIANT LES ADRESSES E MAIL POUR ASSURER QUE LES MESSAGES ARRIVERONT AUX BONS DESTINATAIRES.**

Ci-dessous les coordonnées pour chaque région :

REGION	COORDONNEES SERVICE REGIONAL
AUVERGNE RHONE ALPES	<a href="mailto:dreets-ara.formation@dreets.gouv.fr">dreets-ara.formation@dreets.gouv.fr</a>
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	<a href="mailto:dreets-bfc.formation@dreets.gouv.fr">dreets-bfc.formation@dreets.gouv.fr</a>
BRETAGNE	<a href="mailto:dreets-bret.formation@dreets.gouv.fr">dreets-bret.formation@dreets.gouv.fr</a>
CENTRE	<a href="mailto:dreets-cvl.formation@dreets.gouv.fr">dreets-cvl.formation@dreets.gouv.fr</a>
CORSE	<a href="mailto:dreets-corse.rh@dreets.gouv.fr">dreets-corse.rh@dreets.gouv.fr</a>
GRAND EST	<a href="mailto:dreets-ge.formation@dreets.gouv.fr">dreets-ge.formation@dreets.gouv.fr</a>
GADELOUPE	<a href="mailto:971.rh@deets.gouv.fr">971.rh@deets.gouv.fr</a>
GUYANE	<a href="mailto:dga-drh-formation@guyane.pref.gouv.fr">dga-drh-formation@guyane.pref.gouv.fr</a>
HAUTS DE FRANCE	<a href="mailto:dreets-hdf.formation@dreets.gouv.fr">dreets-hdf.formation@dreets.gouv.fr</a>
ILE DE FRANCE	<a href="mailto:sgc-sgamm-formation-drieets@paris.gouv.fr">sgc-sgamm-formation-drieets@paris.gouv.fr</a>
LA REUNION	<a href="mailto:sgc-formation@reunion.gouv.fr">sgc-formation@reunion.gouv.fr</a>
MARTINIQUE	<a href="mailto:sgc-formation@martinique.gouv.fr">sgc-formation@martinique.gouv.fr</a>
MAYOTTE	<a href="mailto:976.rh@deets.gouv.fr">976.rh@deets.gouv.fr</a>
NORMANDIE	<a href="mailto:dreets-norm.formation@dreets.gouv.fr">dreets-norm.formation@dreets.gouv.fr</a>



NOUVELLE AQUITAINE	<a href="mailto:dreets-na.formation@dreets.gouv.fr">dreets-na.formation@dreets.gouv.fr</a> ou <i>BAL SGC pour les DDETS(PP) <a href="mailto:sgc-formation@nomdudépartement.gouv.fr">sgc-formation@nomdudépartement.gouv.fr</a></i>
OCCITANIE	<a href="mailto:dreets-oc.rfo@dreets.gouv.fr">dreets-oc.rfo@dreets.gouv.fr</a>
PAYS DE LA LOIRE	<a href="mailto:dreets-pdl.formation@dreets.gouv.fr">dreets-pdl.formation@dreets.gouv.fr</a>
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	<a href="mailto:dreets-paca.formations@dreets.gouv.fr">dreets-paca.formations@dreets.gouv.fr</a>
SAINT PIERRE ET MIQUELON	<a href="mailto:sylvie.james@dcstep.gouv.fr">sylvie.james@dcstep.gouv.fr</a>

Une fois les deux adresses mail saisies vous devez cliquer sur  en bas d'écran.

**Vous devez obligatoirement compléter l'encart sur vos besoins et attentes.** Le remplissage de cette rubrique est OBLIGATOIRE avant de pouvoir valider votre inscription.

Vos besoins / attentes (obligatoire)

Une fois cette partie renseignée vous pouvez valider votre demande en cliquant sur 

Un message automatique vous indique :

**Votre demande d'inscription a bien été prise en compte !**

1 pré-inscription a bien été créée.

Une demande de validation a été envoyée à votre supérieur hiérarchique.

Vous pouvez consulter l'avancement de ce dossier dans le [suivi des inscriptions](#).

Votre demande va ensuite suivre le parcours suivant :

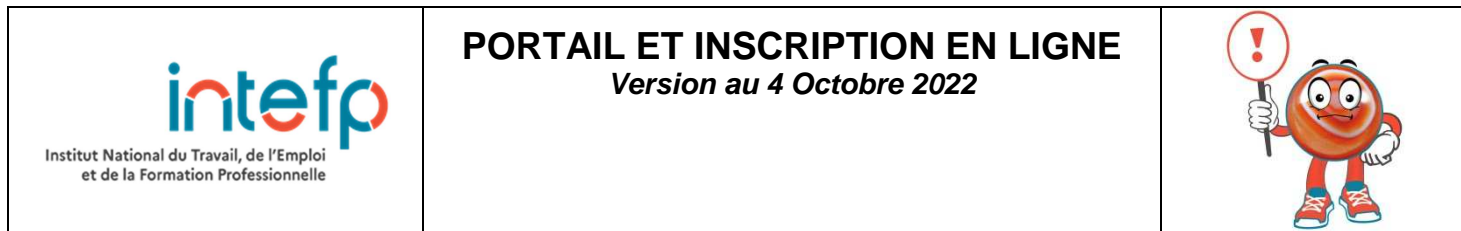
- Un mail va être adressé à votre supérieur hiérarchique pour qu'il donne son avis sur votre demande (validation ou refus)

- Un mail d'information va être adressé à votre service de formation régional pour l'informer que vous avez fait une demande de formation.

Vous pourrez suivre en temps réel l'état d'avancement de votre demande grâce au « Suivi inscription ».

Grâce à votre portail stagiaire vous pourrez visualiser l'ensemble des inscriptions aux sessions en cours ou à venir et retrouver l'historique de vos inscriptions.

Une fois votre candidature validée par votre supérieur hiérarchique elle sera étudiée par le service pédagogique qui l'instruira. Si votre demande est acceptée vous recevrez une



convocation. Dans l'hypothèse où elle ne pourrait être retenue une notification de rejet vous sera adressée avec indication du motif de refus.

En espérant que ce document vous sera utile dans vos premiers pas sur notre portail.

A très vite dans l'un de nos 7 sites de formation !

Les équipes pédagogiques